

# A NE PAS MANQUER :

En rejoignant la voiture, on pourra encore visiter " l'Arboretum des Charmettes ", installé en 2015.



Sur un terrain de 5000 m<sup>2</sup> se rassemblent toutes les espèces d'arbres et arbustes qui poussent spontanément dans notre région (disons sur le territoire du Parc national de forêts), soit environ 130 espèces. Un certain nombre d'autres espèces qui poussent en plaine française (climat de l'Europe tempérée), voire en montagne ou dans la région méditerranéenne y ont également été plantées, de même que des espèces plus ou moins rares des continents américains et asiatiques. Ce sont maintenant 400 espèces ligneuses qui peuvent être vues dans cet arboretum avec des genres plus particulièrement représentés : Acer (Érables), Abies (Sapins), Picea (Épicéas), Pinus (Pins), Quercus (Chênes), Sorbus (Alisiers et Sorbiers) , ... Les arbres sont en partie étiquetés et la visite est libre et gratuite. La plupart sont encore petits mais cela présente l'avantage de les voir de près (feuillage, écorce, et bientôt fleurs et fruits.).



La visite peut être guidée par son propriétaire, Pascal Legeard, en l'appelant au préalable au 06 08 38 95 57.

Bonne découverte.



## LAMARGELLE-AUX-BOIS

Un village qui se visite !



AGENCE D'ATTRACTIVITE DE LA HAUTE-MARNE  
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LANGRES  
52200 LANGRES  
Tél : 03 25 87 67 67  
E-mail : langres@attractivite52.fr  
Internet : www.bienvenue-hautemarne.fr



© Photos : Jean-François Feutriez  
Textes : Alain Cathérinet

[www.bienvenue-hautemarne.fr](http://www.bienvenue-hautemarne.fr)

## Lamargelle-aux-Bois

Ce village qui est situé à l'une des deux sources alimentant la Tille de Villemervry, avec Chalmessin, est aussi à l'extrémité de l'ancien doyenné de Langres, d'où son nom signifiant limite.

Bien qu'une présence néolithique ait été signalée sur son territoire, on voit qu'au cours du moyen-âge la seigneurie de Lamargelle appartenait pour l'essentiel à l'abbaye de Saint-Seine, même si la maison de Grancey et ses descendants de Vivey en possédaient aussi une partie.

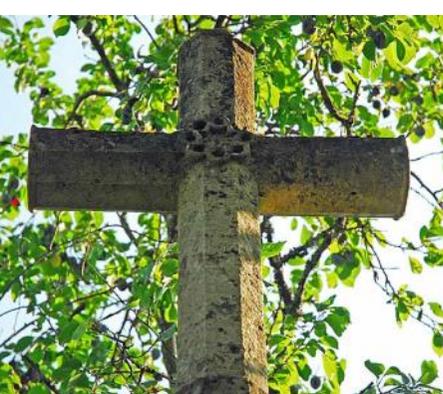
Par arrêté préfectoral du 28 avril 1972, les communes de Chalmessin et Villemervry ont fusionné, pour donner naissance à la commune de Chalmessin, laquelle a fusionné peu après avec les communes de Lamargelle-aux-Bois, Musseau et Villemoron (arrêté du 12 mars 1973), pour donner naissance à la commune du Val-des-Tilles.

Sis à l'écart des grandes voies de communication, le village de Lamargelle-aux-Bois voit passer sur son territoire le GR7 qui traverse la Haute-Marne sur 107 km pour mener les pèlerins jusqu'à Compostelle, ainsi que le « sentier du Vals des Tilles ».

.....

Nous conseillons, en arrivant par la route de Vivey (D289), de se garer à l'entrée du chemin rural, en face de l'arboretum des « Charmettes ».





## 1 Croix

Là, se trouve une très belle croix au fût galbé, refaite après les destructions des Sans-culottes sous la Révolution. Celle-ci date de 1820, et présente de part et d'autre une couronne floristique et une étoile à quatre branches, symboles christique et mariaux traditionnels. Elle délimite avec d'autres, l'espace qui était autrefois réservé à la construction des maisons dans un système *d'openfield*.

## 4 Ancienne ferme

Plus loin au n°3 de la même " Rue du Gué ", dans la cour de cette autre ferme disposée en L perpendiculaire à la rue, remarquer l'ancienne soue à cochons encore couverte en laves et protégée par une avancée du toit moderne en tuiles.



Dans la même cour, on remarquera sur la porte de grange, les pattes de lapins, sangliers etc., qui montrent que nous sommes bien dans une maison de chasseurs. Mais rappelons-nous que les Gaulois en enclouaient déjà sur les portes de leurs demeures pour les protéger du mauvais sort, en un rituel de protection magique toujours latent, qu'on a conservé dans la patte de lapin porte-bonheur.



Remarquez sur la façade côté route en direction de Poinsetot la présence d'une plaque directionnelle en fonte, régulièrement restaurée par les propriétaires de la ferme. Créés en 1835 par l'administration, ces « plaques de cocher » qui étaient peintes en lettres blanches sur fond bleu garance, étaient placées partout à 2,50m de hauteur pour être vues facilement par les cochers, d'où leur nom.



5 En prolongeant cette rue de 200m à l'extérieur du village, on pourra admirer le magnifique calvaire de « la Voie du Mont » restauré en 2018 par l'association « Vals des Tilles Patrimoine ».

En revenant sur nos pas, on s'engagera dans la " Rue Basse " qui descend.

## 2 La Mairie



La construction de la mairie a été demandée dès 1867 par le conseil municipal du lieu, car jusqu'alors, les réunions se tenaient au domicile du maire. Il s'agissait alors de prolonger au S-E l'édifice occupé par le berger communal, selon un devis de 2000 francs.

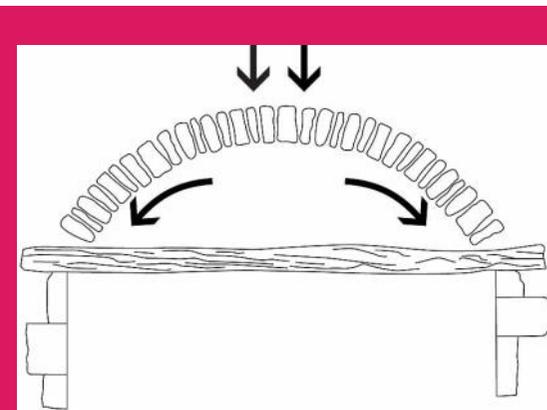
Mais le projet n'ayant pas été autorisé, a été reporté au 1<sup>er</sup> juin 1898, où un devis réalisé par M. Taurey architecte à Recey-sur-Ource (Côte d'Or) porte le projet à 4450 francs. Les travaux seront adjugés à M. Emile Nicard de Villars-Montroyer (actuellement Villars-Santenoge) moyennant un rabais de 765 francs. La nouvelle mairie, qui montre bien de nos jours encore l'entrée du pâtre à gauche et celle de la mairie à droite, a été réceptionnée le 10 janvier 1900. Du fait des dernières fusions de communes, la mairie de Lamargelle (qui reste annexe de celle du Val-des-Tilles), pourrait être reconvertie prochainement en deux logements communaux.

## 3 Ancienne ferme



En s'engageant dans la « Rue du Gué », on rencontre sur la droite au n° 11, une ancienne ferme en L perpendiculaire à la rue, selon une disposition classique dans les villages du Val-des-Tilles.

Remarquer les deux arcs de décharge\* en plein cintre sur la grange et l'ancienne écurie. ▶



\* Arc de décharge

élément d'architecture qui a pour but l'allègement du poids du mur sur le linteau en repoussant les charges sur les côtés.

## 6 Le lavoir

De retour au centre du village, on remarquera le lavoir, demandé par la population féminine. L'architecte Dupuis à Chaumont en a réalisé les plans en 1859, pour un devis de 4582 francs qui comprenait un lavoir, un abreuvoir et la réalisation de la conduite d'amenée d'eau. L'ouvrage ne sera réalisé qu'en 1861 après quelques modifications,

comme le confirme le cartouche visible sur le pilier central du lavoir. C'est un édifice ingénieux à double circulation d'eau à partir d'une borne centrale, à la fois vers le petit abreuvoir extérieur en demi-lune pour le bétail et vers les bassins intérieurs pour les lavandières. On remarquera comme à Musseau et à Chalmessin, le bec jetant l'eau à l'extérieur en forme de tête de Dragon. On a posé par la suite sur ce dernier, une borne-fontaine prise dans le village qui le cache en partie, du plus mauvais effet.



## 7 Porte de grange

En revenant sur nos pas, on s'engagera dans la " Rue Basse " qui descend en direction de la rivière. On remarquera au n°4 une petite maison précédée par deux granges, dont l'une a les deux pieds droits chanfreinés, afin de faire rentrer et sortir plus facilement les chariots.

## 7 Ancien presbytère

Au bas de la rue, prendre la " Rue de la Cure " qui mène à l'ancien presbytère construite par l'abbé Mamiot en 1860-1862 en même temps que la reconstruction de l'église qu'il a également financée. Plus récemment et jusqu'au tournant du second millénaire, c'était encore la maison du peintre Michel Messenger, réputé dans la région.



## 8 L'église



Sur le plan spirituel, l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon avait des droits sur un ancien prieuré fondé au Xe siècle sur son territoire (mais bientôt transféré à celui de Grancey-le-Château), et l'abbaye d'Auberive possédait les dîmes qu'elle avait obtenues en 1214 de la famille de Grancey et peu après par Renaud de Vivey.

L'église de Lamargelle dédiée à saint Martin, était succursale de celle de Poinson-lès-Grancey, et était desservie soit par son curé, soit par ses vicaires. Après le Concordat en 1801, elle fut érigée en paroisse curiale, avec celles de Chalmessin et de Vivey pour succursales. Mais l'église de Vivey étant restée dans les faits la succursale de celle de Praslay, c'est l'église de Villemervry qui la remplaça au titre de succursale jusqu'en 1869 (où elle devient la succursale de l'église de Villemoron).

L'église du XIIIe siècle tombant de vétusté au sortir de la Révolution, avait un chœur plus ancien divisé en deux pour servir en partie de sacristie et un ancien clocher ruiné à l'entrée du chœur. Depuis longtemps, la commune de Lamargelle projetait de reconstruire à neuf le chœur de l'église très lézardé, mais n'avait pas les ressources suffisantes. En mai 1861, un curé originaire du village, Pierre Elie Mamiot, perclus d'infirmités et pour cela retiré au village, offre à la Fabrique du lieu de prendre les travaux à sa charge, et donne en plus à la commune 6000 francs pour couvrir les éventuels frais de dépenses annexes, devenant le bienfaiteur de la paroisse. Un devis et plans pour la reconstruction du clocher-porche est réalisé en 1859 par l'architecte Paul Péchiné à Langres et les travaux réalisés en 1860 par les entrepreneurs François Mignard et Bénigne Seuret de Santenoge pour 4694,80 francs.

Les travaux de reconstruction du chœur, des voûtes de la nef et l'agrandissement des fenêtres seront réalisés dès l'année suivante, avec la reconstruction de la sacristie tombée de vétusté une vingtaine d'années auparavant. Tous les travaux d'ébénisterie et de mobilier complémentaires seront réalisés par Jean-Baptiste Schanosky, excellent sculpteur sur bois dijonnais, qui mettra sa touche personnelle en plaçant un diable sous le strapontin du prêtre.

En 2011, la toiture de l'église a été entièrement refaite par la municipalité, et l'année suivante, l'association « Vals des Tilles Patrimoine » a restauré ses vitraux.

